

## SESSION D'AUTOMNE (24-27 Oct. 2016)

### *Compte-rendu à l'attention des chercheurs et enseignants-chercheurs de la section 12*

#### **Préambule :**

La section 12, "Architectures moléculaires : Synthèses, Mécanismes et Propriétés", a été récemment renouvelée pour le mandat 2016-2021 (<http://www.cnrs.fr/comitenational/sections/section.php?sec=12>). Elle est composée de vingt-et-un membres dont quatorze ont été élus et sept nommés par l'Institut de Chimie du CNRS (INC). La section s'est réunie pour la première fois le 23 septembre dernier, lors d'une journée d'accueil organisée par le CNRS à l'attention des six sections de l'INC (sections 11 à 16, <http://www.cnrs.fr/inc/>). Après un tour de table, elle a procédé à l'élection du président et de deux membres du bureau. Deux autres membres de la section, choisis par l'INC, ont ultérieurement rejoint le bureau. Ainsi, la section 12 est constituée des membres suivants : Carlos AFONSO, Caroline BOUVIER, Laurent CHABAUD, Vincent COEFFARD, Jeanne CRASSOUS (membre du bureau), Gilles DUJARDIN, Nicolas GIRARD, Sébastien GOEB, Laurence GRIMAUD, Sami LAKHDAR, Jacques LEBRETON (membre du bureau), Kamel MABROUK, Emmanuel MAGNIER (président), Estelle METAY, Karinne MIQUEU (membre du bureau), Armelle OUALI (secrétaire scientifique), Guido PINTACUDA, Stéphane QUIDEAU, Frédéric RODRIGUEZ, Christine SALUZZO et Christine THOMASSIGNY. Pour information, les rangs C seront associés à tour de rôle aux réunions du bureau. Sur les aspects réglementaires, administratifs et techniques, les travaux de la section sont assistés par Michèle DESUMEUR, assistante du Comité National.

Cette session d'automne, première du mandat 2016-2021, a débuté par un entretien avec Frédéric Leroux, président de la section 12 de 2012 à 2016 qui a fait part de son expérience. En outre, lors de son intervention, Dominique MASSIOT, directeur de l'INC, a communiqué un certain nombre d'informations générales et d'éléments plus factuels (nombre de promotions, recrutement 2017...), pour la plupart résumés ci-après. La section a dédié le reste de la session à établir des règles de fonctionnement, à définir les critères d'évaluation et de promotion, à préparer les concours, à examiner les évaluations à mi-vague de chercheurs ainsi que les dossiers de candidatures à diverses promotions (CR1, DR1, DRCE1, DRCE2), à étudier les dossiers des candidats potentiels aux médailles de bronze et d'argent et à mener des expertises variées. Le bilan des discussions et les avis émis sur les différents points abordés sont mentionnés ci-après.

***La section 12 attire votre attention sur son rôle qui consiste à émettre des avis scientifiques. Concernant les promotions et médailles, la section propose une liste de chercheurs (assortie d'un classement dans le cas des promotions seulement). Ces propositions font ensuite l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS.***

**1. Intervention de l'Institut de Chimie INC :** Dominique MASSIOT (directeur de l'INC), Bruno BUJOLI (chargé de missions section 12), Louisa LEBRACHE (Chargée d'étude en administration scientifique Unité - personnels permanents).

***Concernant les relations des sections du Comité National avec l'HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur):***

Des évolutions notables sont à souligner dans ce domaine, le rôle du Comité National étant globalement renforcé en matière d'examen des unités placées sous la tutelle du CNRS. Concrètement, cela se traduit par l'intégration d'au moins un représentant du Comité National dans les comités d'experts chargés des visites sur site et par leur participation dans l'élaboration des rapports. Le choix du représentant de la section se fait en concertation entre le bureau de la section et les délégués de l'HCERES. Un membre du corps des ITA est également toujours présent dans les comités de visite. Il doit être un expert scientifique à part entière et issu ou non des sections du CoNRS. Les sections chargées de l'évaluation émettront un *avis de pertinence* sur l'association au CNRS des unités concernées. Elles baseront cet avis sur le rapport d'activité transmis par l'unité, le rapport d'évaluation du comité d'experts constitué par le HCERES et tout élément complémentaire dont elles auront fait la demande. Les auditions des directeurs d'unités, traditionnellement invités à présenter leurs bilans et projets en session de printemps, sont maintenues.

***Concernant le budget du CNRS:***

Le budget reste constant sur l'ensemble des actions cette année. En effet, l'augmentation attendue sera engagée dans la mise en application des évolutions salariales annoncées par Alain FUCHS, président du CNRS, le 22 septembre 2016 ([maremuneration.cnrs.fr](http://maremuneration.cnrs.fr)). Ces mesures concernent l'augmentation de la valeur du point d'indice, la mise en œuvre de nouvelles grilles de rémunération et le passage des corps d'ingénieurs et de techniciens au nouveau régime indemnitaire.

### **Concernant les promotions :**

Cette année, la section 12 peut compter sur **trois promotions DR1**. Ce nombre est en diminution par rapport aux années précédentes et cela s'explique en partie par le plus faible nombre de candidatures au sein de la section. Concernant les **DRCE 1**, **quatre promotions** seront attribuées **sur l'ensemble de l'INC**.

### **Concernant les médailles :**

L'INC rappelle que la **médaille de bronze**, au nombre de une par an et par section, récompense de jeunes chercheurs dans le voisinage du passage CR1. La section est fortement encouragée à proposer une femme et un homme.

La **médaille d'argent** distingue un chercheur ou enseignant-chercheur plus expérimenté, pour l'originalité, la qualité et l'importance de ses travaux reconnus sur le plan national et international. Là encore, la section est fortement incitée à proposer une femme et un homme. La médaille d'argent sera *in fine* attribuée sur un arbitrage de l'INC, après examen de l'ensemble des propositions des six sections.

### **Concernant les concours 2017:**

L'INC rappelle que l'affectation des candidats classés ne relève pas du Comité National mais de la direction du CNRS et de sa politique scientifique. En outre, il est fortement déconseillé aux candidats CR de postuler dans leur laboratoire de thèse, exception faite des très petites communautés réparties sur un nombre restreint d'unités. Globalement, le niveau de recrutement est maintenu (300 chercheurs, 300 ingénieurs et techniciens), malgré un nombre de départ à la retraite relativement faible. En ce sens, l'INC insiste sur le fait que le CNRS fait figure d'exception parmi les autres organismes ministériels. Ainsi, dans l'arrêté officiel d'ouverture des concours, quasi-finalisé pour cette année, sont prévus en section 12, les recrutements de :

- **cinq** chargés de recherche 2<sup>ème</sup> classe dont **un poste colorié** "synthèse totale de molécules complexes".
- **un** chargé de recherche 1<sup>ère</sup> classe.
- **six** directeurs de recherche 2<sup>ème</sup> classe.

## **2. Etablissement de quelques règles de fonctionnement de la section.**

### **Concernant l'audition aux concours de directeur de recherche :**

La direction du CNRS interroge annuellement les sections sur leur intention d'auditionner ou non les candidats aux concours de directeur de recherche. La section 12 a choisi de procéder, en session plénière, aux auditions des candidats au concours de recrutement DR2 pour la campagne 2017.

### **Concernant l'examen des PEDR (prime d'encadrement doctoral et de recherche) :**

Chaque année, la direction du CNRS laisse le choix aux sections d'examiner ou non les demandes de PEDR. En cas de refus de la part de la section, les dossiers des chercheurs font l'objet d'un examen par un comité d'experts constitué à cet effet. Compte tenu de la connaissance qu'elle a de ses chercheurs et des compétences scientifiques dont elle dispose pour étudier les dossiers, la section 12 a décidé d'examiner les demandes de PEDR que vous pourriez être amenés à déposer en 2017.

## **3. Evaluations, promotions et expertises abordées au cours de la session d'automne.**

### **• Evaluations des chercheurs.**

La section a examiné 58 évaluations à mi-vagues qui ont donné lieu à 54 avis favorables, 3 avis différés et 1 avis réservé. Une évaluation à vague suite à demande de réexamen a reçu à un avis favorable.

### **• Promotions.**

#### **Promotions CRI :**

Les dossiers de Tatiana BESSET, Benjamin DARSESES, Morgan DONNARD, Claudia LALLI, Giulia MOLLICA et Sébastien ULRICH ont été examinés et les six candidats classés premiers ex-aequo.

#### **Promotions DRI :**

Sur les onze dossiers présentés et discutés en session, **cinq** ont été retenus et le classement suivant proposé à l'INC :

- 1- Frédéric LAMATY
- 2- Marc MAUDUIT
- 3- Dominique CAHARD
- 4- Jean-Olivier DURAND
- 5- Thierry BILLARD

### **Promotions DRCE1 :**

Sur les six dossiers présentés et discutés en session, celui de Christian ROLANDO a été retenu pour proposition à l'INC. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

### **Promotions DRCE2 :**

Le dossier de Jose Antoine BACEIREDO, seul candidat à cette promotion, a été discuté en session et sera proposé à l'INC. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

#### **• Propositions pour les médailles.**

##### **Médaille de bronze:**

Neuf chercheurs ont été remarqués par la section sur la base des critères évoqués précédemment. Après discussion et vote, Tatiana BESSET et Sébastien ULRICH ont été proposés pour la médaille de bronze. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS.

##### **Médaille d'argent :**

Treize chercheurs et enseignants-chercheurs ont été présentés à la discussion. A l'issue des échanges et d'un vote, Louis FENSTERBANK et Emmanuelle SCHULZ ont été proposés. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

#### **• Titularisations.**

Six demandes de titularisation ont reçu des avis favorables.

#### **• Confirmation d'affectations des lauréats CR (campagne 2016).**

Sept confirmations d'affectation ont fait l'objet d'avis favorables et un directeur de recherches a été désigné pour chacun d'eux.

#### **• Confirmation d'affectations des lauréats DR (campagne 2016).**

Cinq confirmations d'affectation ont donné lieu à des avis favorables.

#### **• Expertises diverses.**

La section a examiné divers autres dossiers au cours de cette session et émis des avis après discussion. Les résultats sont résumés ci-dessous :

**Reconstitutions de carrières :** deux avis favorables ont été émis pour les deux dossiers présentés.

**Changements de directions d'unités :** les nominations de Franck DUMEIGNIL et Philippe SAVARIN, respectivement en qualité de directeur des UMR8181 et 7244, ont recueilli deux avis très favorables de la part de la section.

**Evaluations d'écoles thématiques :** l'examen de l'école thématique "Procédés Durables" (responsable scientifique : Patrick COGNET) a donné lieu à un avis très favorable.

**Création d'un GDR :** la section a émis un avis très favorable sur le GDR "Phosphore" (directeur : Marc LECOUCVEY).

**Renouvellement d'un GDR :** le GDR "Liquides Ioniques et PolymèreS" (LIPS) (directeur : Jannick RUMEAU) a reçu un avis très favorable de la section.

#### **Expertises concernant trois unités :**

- Un avis très favorable a été émis sur l'activité scientifique de la FRE 3673 (directrice : Claude GRISON).

- L'intégration du laboratoire de chimie agro-industrielle à l'Institut de Chimie de Toulouse (directeur : Jose Antoine BACEIREDO) a recueilli un avis très favorable.

- Le renouvellement de l'UMR 8172 ECOFOG dans le cadre du rephasage avec la vague B (directeur : Eric Marcon) a donné lieu à un avis favorable.

*La section 12, le 7 novembre 2016.*